

TABLE DES MATIÈRES

Compte-Rendu de la 2ème réunion du Conseil des parents de l'École à la Découverte	2
1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE	2
2. RÉVISION DU NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ÉCOLE.. Erreur ! Signet non défini.	
3. REVUE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE	2
4. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION..... Erreur ! Signet non défini.	
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	3
6. ENJEUX D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉS PAR LES MEMBRES.....	4
Point 6 : Suivi sur la nomination des 2 représentants de l'école au comité d'idée pour construction de la nouvelle école.....	4
Point 7 : l'aide aux devoirs	4
Point 8 : L'heure du déjeuner	5
Discussion non incluse dans l'ordre du jour.....	5
Point 9 : La francisation en dehors des heures scolarisées	5
Point 10 : Activités sportives, ludiques et d'art à l'école.....	6
7. DIVERS	6
8. LEVÉE DE LA SÉANCE	6

Compte-Rendu de la 2ème réunion du Conseil des parents de l'École à la Découverte

Sujet/Projet : Rencontre Ordinaire des Parents

Date : Le 2 novembre 2018

Lieu : École à La Découverte

Horaire : 6:30 pm – 7:30 pm

Distribution : Membres du Conseil d'école et direction de ALD

Présence : 12 Personnes

Membre du conseil :

Christiam V.

Catherine L.

Akram S.

Carine O.

Mamadou D.

Mouhamadou D.

Maryem M.

Natasha D.

Adja B.

Mouna A.

Parents d'élèves : 0

Personnel de d'école : Firmin G. (Directeur), Anta F. (Directrice Adjointe)

Excusés : Kiley F., Maryem M.

1. REVUE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 DÉCEMBRE

Modifier ajouter que Akram à préciser lors de la dernière réunion que la garderie est géré par la société des parents.

Christiam ajoute que selon l'FPFA, la garderie est géré de façon distincte et n'a rien à voir avec l'école.

Mamadou indique que la garderie a été créé sous des conditions différentes dans l'école à la découverte et que ne s'agit pas d'une entité complètement différente.

Mamadou veut également confirmer que la réunion de la Société des parents aura lieu le salon 11 décembre aura lieu le 11 décembre, l'annonce faite lors de la dernière réunion a été modifié et la réunion du de la Société des parents n'aura pas lieu le 11 décembre elle sera présenté en décembre à une date ultérieure qui doit être annoncée.

2. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

À environ 18:00 hr, la secrétaire et le président débutent la séance.

Mr. Christiam ouvre la séance et indique que Des changements seront apportés à l'ordre du jour en raison de l'absence des membres qui devaient présenter le point 4. Le point 4 sera remplacé

par la présentation des Kylie and Mariam étant absente le point sur les activités sportives et ludiques sera reporté à la semaine prochaine point

Le point 4 sera remplacé par la présentation du plan de l'amélioration continue présenté par Monsieur gala des point à la ligne la ligne

Le point 4 suivi du dernier procès-verbal aide aux devoirs sera présenté après le point cette surveillance aura récréation point à la ligne

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est présenté aux membres.

#	Points	Durée	Responsable
1	Appel à la réunion.	1 min	Président
2	Révision du nouveau règlement intérieur du conseil d'école	15 min	Secrétaire
3	Revue du dernier procès-verbal (réunion d'octobre)	2 min	Ouvert
4	Suivi du dernier procès-verbal - La rénovation du parc d'amusement - Les ateliers d'intégration sociale pour les parents	6 min	Kiley/ Christiam
5	Vote et Validation du nouvel ordre du jour	2 min	Secrétaire
6	<u>Suivi sur la nomination des 2 représentants de l'école au comité d'idée pour construction de la nouvelle école.</u> - Communication de leurs noms au CSCN - Moyens de communication des représentants avec les parents d'élèves	6 min	Mamadou
7	<u>L'aide aux devoirs</u> - Stratégies - Contacts - Organismes à impliquer	11 min	Maryem
8	<u>L'heure du déjeuner</u> - Discussion sur le temps alloué aux élèves pour manger - Les améliorations à apporter par la direction	11 min	Maryem
9	<u>La francisation en dehors des heures scolarisées</u> - Comment maintenir la francisation en dehors des heures de classe - Stratégies favoriser l'utilisation du français chez les futurs étudiants et les élèves actuels de l'école	11 min	Adja

10	<u>Activités sportives, ludiques et d'art à l'école</u> - Contacts - Type d'activités - Stratégies - Organismes avec lesquels on peut travailler	11 min	Kiley/Maryem
11	Divers : Ouvert	10 min	Ouvert
12	Ajournement	4 min	Secrétaire

6. ENJEUX D'ACTUALITÉ PRÉSENTÉS PAR LES MEMBRES

Point 6 : Suivi sur la nomination des 2 représentants de l'école au comité d'idée pour construction de la nouvelle école

Mr. Mamadou demande si Mr. Paul C. qui est le contact de l'école pour la construction de la nouvelle école a été contacté par la direction. Mr. Paul n'a pas été contacté par la direction depuis qu'il a été choisi comme représentant de l'école au comité d'idée pour la construction de la nouvelle école. Il faut contacter Mr. Paul et voir l'évolution des travaux. Les coordonnées des représentants doivent être envoyées au Conseil scolaire. Christian va envoyer leurs coordonnées à Mr. Guéladé.

Christian ajoute que Mr. Lessard du CSCN lui a parlé et a confirmé que la nouvelle école a été approuvée, ainsi que les électroniques.

Point 7 : l'aide aux devoirs

Mme. Maryem parle de l'aide aux devoirs offerte par la Société frère et sœur et je souhaiterais que l'aide aux devoirs soit proposées aux parents le soir.

Mme. Mouna indique que le problème avec l'aide aux devoirs, est que le soir il est trop difficile pour les parents d'emmener leurs enfants à l'école. Certains parent n'habitent pas à côté de l'école et prendre le bus devient trop compliqué. Le covoiturage pour transporter les enfants requiert une assurance spéciale. Donc, c'est encore la responsabilité des parents de les emmener à l'école pour l'aide aux devoirs et de venir les chercher. Elle propose que l'aide aux devoirs se fasse sur l'heure du midi entre midi et 14:00 hrs.

Certains membres indiquent que c'est de la responsabilité des parents d'emmener leurs enfants. On doit proposer des idées et donner la possibilité aux parents de faire un choix. Mais le service de l'aide aux devoirs doit être proposé.

Mr. Mamadou propose que l'on analyse le niveau de faisabilité. Mme. Anta propose que l'on voit ce que l'on peut faire. Mme. Natacha ajoute que ce sont des suggestions et que on doit étudier les avantages et les désavantages. Mr. Akram ajoute que l'école a besoin d'aide pour l'aide aux devoirs pour améliorer le niveau des élèves de l'école.

Point 8 : L'heure du déjeuner

Mme. Maryem explique que sa fille revient toujours avec des repas non finis et souhaiterait qu'on apporte une solution. D'autres membres indiquent aussi que les enfants reviennent avec leurs lunchs presque intacts.

Mme Anta indique que les enfants ont 25 minutes pour manger en classe au déjeuner.

Mr. Guéladé va contacter l'enseignante pour connaître les raisons.

Discussion non incluse dans l'ordre du jour

Mme. Maryem ajoute un point qu'il n'est pas dans l'agenda, l'occultisme grandissant à l'école. Elle souhaiterait que la direction s'occupe du problème. Le directeur et la directrice adjointe donc également remarqué le problème des rites d'occultisme et observe la situation.

Mr. Mamadou demande si la direction peut informer les parents. Mr. Guéladé prend note de la suggestion.

Point 9 : La francisation en dehors des heures scolarisées

Mme. Adja souhaite que le français soit parlé dans l'école avant et après l'école et souhaite obtenir du soutien. Mr. Guéladé indique que les enfants francophones dans un environnement francophone, pratiquent le français, mais qu'en Alberta milieu anglophone, il est plus difficile de le maintenir. Il confirme qu'il faut maintenir le français en dehors de l'école.

Mme. Carine indique que c'est aussi la responsabilité des parents de maintenir le français dans leur quotidien et d'incorporer des programmes télé en français, par exemple. La bibliothèque à la Cité francophone est aussi disponible.

Mme. Catherine ajoute qu'elle a eu de la difficulté à trouver une garderie francophone en Alberta et que son fils a passé huit heures par jour dans un milieu anglophone. Le fait que l'école est une garderie francophone permettrait de maintenir les étudiants dans le système francophone. Les enfants actuellement à la garderie devrait pouvoir parler le français toute la journée.

Mme. Maryem qui s'occupe des enfants de la garderie avant et après l'école confirme qu'il est difficile de maintenir le français avec les enfants. Malgré ses efforts, ils s'expriment en priorité en anglais.

Mr. Akram qui gère la garderie ajoute qu'il a embauché un enseignant francophone et que des personnes passent des entrevues en ce moment pour être embauchées à la garderie. Mais il

ajoute que pour ce faire le programme devrait être durable. Une garderie engendre des coûts et qu'elle n'a pas suffisamment d'enfants enregistrés en ce moment pour payer des employés. Il explique que prendre une personne à temps plein ainsi qu'une directrice requiert des fonds que la garderie ne possède pas en ce moment.

Mme Adja demande à Mr. Ismael le conseiller scolaire du CCSN comment faire pour que la garderie reste francophone. Monsieur Ismael demande à Mme Adja de s'adresser directement au président. Il répondra directement au président.

Mr. Christiam dit que le maintien de la francisation est en effet relié à la garderie. Mr. Akram indique que l'information sur le financement est ouverte à tous et qu'on peut le contacter pour plus d'informations. Mr. Guéladé indique que la garderie concerne la Société des parents.

Point 10 : Activités sportives, ludiques et d'art à l'école

Ce point est reporté à la semaine prochaine, car Mme. Kiley qui a de l'information intéressante n'est pas présente cette semaine.

7. DIVERS

Mme. Natacha indique que l'agenda est trop chargé et qu'il faudrait l'alléger.

Mr. Guéladé souhaiterait que les adultes soient capables de s'écouter et que la prochaine réunion ait lieu dans le respect.

Les parents souhaitent que la réunion se passe dans un autre local, car le gymnase a trop d'échos. Les parents avisent Mr. Guéladé qu'il doit trouver des bénévoles pour garder les enfants lors de la prochaine réunion.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h35. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**